



DEPOT SOLIDAIRE

Association d'aide à la famille et organise des loisirs pour les enfants défavorisés
Château BERSOL 218 avenue du haut l'évêque château Bersol 33600 Pessac
Présidente Annie FLORES-CAMPOS Tél : 06 13 69 32 66

Contact : Josy organisatrice
06 10 34 37 43

ATTESTATION INSCRIPTION VIDE- GRENIER

Personne physique

Se déroulant le : **22 DECEMBRE 2024**

Au dépôt solidaire : **Château Bersol 218 avenue du haut l'évêque 33600 PESSAC**

Je soussigné(e),

Nom :Prénom :

Né(e) le :à Département : Ville

Adresse :

CP :Ville :

Tél :Email:.....

Titulaire de la pièce d'identité N :

Délivrée le : Par : N°

Déclare sur l'honneur :

- De ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce)
- De non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal)
- Emplacement 3.50 euro/M à l'intérieur

Vous serez contactez par sms pour avoir le numéro de salle et de l'emplacement

Ci-joint règlement de _____ € pour l'emplacement pour une longueur de _____, **Maximun 4m** à l'interieur.

Un chèque de caution de 10 euros vous est demandé pour la propreté des lieux et il vous sera restitué à la fin de la manifestation

Attestation devras être remis à l'organisateur qui la joindra au registre pour être remise à la Mairie de Pessac

Fait à le
Signature

REGLEMENT DU VIDE GRENIER

- ❖ Distribution de sac poubelle pour que les emplacements soit rendu propre
- ❖ Ouverture du site pour les exposants à 6h30 et pour le public à 8 et fermeture complète du site à 19h00.
- ❖ Tout participant doit prévoir son matériel d'exposition car aucun n'est fourni
- ❖ Tout participant s'engage à avoir pris connaissance de ce règlement et à l'appliquer.
- ❖ Branchement électrique sur site à demander à l'avance
- ❖ TARIFS :
Emplacement 3.50 euro/M. **Maximum 4M** à l'intérieur
- ❖ Les organisateurs se dégagent de toutes responsabilités en cas de vol, perte ou détérioration sur les stands (objets exposés, voitures, parapluies, structures...).
- ❖ Les participants reconnaissent être à jour de leur assurance responsabilité civile.
- ❖ Ce règlement doit être conservée par l'exposant

INSCRIPTION

Pour que votre inscription soit validée il vous faut retournée la fiche d'inscription signée, datée, accompagné du paiement à l'ordre du DEPOT SOLIDAIRE et du chèque de caution de 10^e :

Josianne DULORIER 15, avenue de saige 33600 PESSAC (adresse du courrier)

Une permanence sera tenue au dépôt solidaire le samedi et le dimanche avant voir les horaires d'ouverture sur **face book sur la page du dépôt solidaire**

Adresse du dépôt solidaire lieu du vide grenier : ch. BERSOL bat 2. 218 avenue du haut l'évêque

33600 PESSAC (pas de courrier)